



## La question de développement

Dimanche : 28 janvier 2018 / Patrick ARNOLD

### La valorisation des déchets verts

Les déchets verts font partie des biodéchets, terme qui désigne les déchets d'origine animale, végétale ou microbienne. Souvent perçus comme contraintes, les déchets verts peuvent devenir avantageux dans son propre jardin. Pour cela, il faut identifier ses besoins, ses moyens et vouloir investir un peu de temps. Valoriser ses déchets, oui mais comment ?

#### Limiter ses déchets

Avant de chercher à valoriser ses déchets verts, la première étape est peut-être d'essayer de les réduire. Plusieurs pistes sont possibles pour limiter la production de déchets verts dans son jardin. Los de la conception d'une nouvelle surface, il est indispensable de réfléchir à l'entretien de celle-ci par la suite. Un choix judicieux des plantes se traduit par :

- Une sélection de plantes adaptées à son jardin/son climat/son sol
- Une sélection de plantes à développement maîtrisable
- Une sélection de plantes complémentaires entre elles/étagées qui remplissent chacune leur rôle : plantes tapissantes, couvre-sol, arbustives

Une autre piste de réflexion, qui est tout à fait complémentaire à la précédente, consiste à bien gérer ses plantations. Cela signifie avoir une bonne maîtrise de l'arrosage et de la fumure notamment. En effet, une plante stimulée par un arrosage inadéquat avec une fumure trop azotée par exemple et une taille inadaptée, pourra vite devenir un problème dans son jardin. Par contre, avec un arrosage ciblé, une fumure réfléchie (et non pas systématique), une taille raisonnée voire inexistante, la plante se développera naturellement sans nécessiter pour autant un entretien trop conséquent. Prenons pour exemple un saule. Avec une taille trop sévère que l'on pratiquera dans l'intention de gagner du temps et limiter les interventions, cela aura pour conséquence l'effet inverse désiré. En effet, les pousses de la saison suivante seront très importantes. Du coup, la fréquence d'entretien sera plus élevée qu'espérée et la solution à ce problème sera malheureusement souvent l'enlèvement de l'arbre. Et ceci sans prendre en compte la dénaturation physique de l'arbre durant toute cette période... Pour la tonte de la surface engazonnée, la méthode du mulching, qui consiste à couper finement l'herbe en la déposant directement sur le sol, limite considérablement le volume annuel des déchets verts dans son jardin. La mise en place de cette méthode nécessite toutefois une gestion différente d'une tonte traditionnelle : intervention par temps sec, intervention plus régulière, élimination du feutrage...

#### Paillage

Plusieurs déchets verts de son jardin peuvent être utilisés comme paillage. Il s'agit notamment des feuilles mortes, des aiguilles de pins, d'une partie des déchets de tonte, ...

Les principaux avantages d'un paillage sont :

- Limiter l'évaporation et réduire ainsi les arrosages
- Limiter le désherbage
- Limiter la formation de croûte en surface (phénomène de battance)
- Limiter le lessivage des éléments structurels et nutritifs
- Favoriser le développement de la vie microbienne

A chaque surface son paillage :

- Les déchets de tonte peuvent être déposés en fine couche au pied des haies. Une couche trop importante et trop fraîche pourrait entraîner de la pourriture.
- Les feuilles mortes sont idéales pour couvrir son potager durant l'hiver ou toute autre surface ponctuellement.



## La question de développement

Dimanche : 28 janvier 2018 / Patrick ARNOLD

En fonction de la nature des feuilles, un broyage préalable est recommandé afin de faciliter la décomposition par la suite. Ce broyage peut être effectué quelques fois avec la tondeuse. Avant de pailler, il est important de bien nettoyer sa surface en ôtant les herbes indésirables. En permaculture, le paillis avec les épluchures et le surplus de légumes fait partie de l'entretien courant. La non-évacuation des déchets et la non-importation d'engrais permettent ainsi de tirer un bilan positif d'une telle gestion durable.

### Compost

Dans un ménage commun, la part de déchets verts dans une poubelle représente en moyenne 30% du volume. Ces déchets peuvent être 100 % compostés au fur et à mesure de l'année. Il en est de même pour les autres déchets verts issus du jardin : surplus de légumes, déchets issus du désherbage, taille, déchets de tonte... Afin d'obtenir un compost le plus homogène possible, il est important d'obtenir un bon équilibre sans dominance d'un élément particulier. Une fois bien mûr et après l'avoir brassé à plusieurs reprises, le compost pourra être utilisé pour amender vos surfaces ou les plantations.

### BRF

Les déchets issus de taille d'arbustes peuvent également être valorisés in-situ. Pour cela, il faut s'équiper d'un broyeur thermique ou électrique. Il est tout à fait possible de louer ce type de machines et regrouper une telle intervention avec ses voisins par exemple. Ce type de travail peut également être demandé à son entreprise paysagiste. Le broyat de ces végétaux peut alors être directement répandu au pied des haies et différents arbres et arbustes. L'idée n'étant pas de le stocker mais de l'épandre immédiatement. On obtiendra alors du BRF : Bois Raméal Fragmenté. Cette méthode, initiée au Canada, permet, en plus de créer une couche au pied des plantes, de recréer un milieu proche du milieu forestier. Ce paillis va permettre le développement de micro-organismes et de retrouver un équilibre biologique au niveau du sol. Le BRF peut également être incorporé à la couche supérieure de votre sol. L'apport de BRF se fait sur une épaisseur de quelques centimètres.

### Pas de jardin : impossible de composter ni de broyer

Même si on ne possède ni jardin, ni balcon, on produit inévitablement des déchets verts : épluchures, fruits, légumes. Tous ces déchets peuvent être recyclés. Il en est de même pour certains restes de repas en fonction du règlement communal. Bien que la taxe aux sacs, introduite dans de nombreux cantons, limite le phénomène, trop de ces déchets finissent encore aujourd'hui dans nos sacs poubelles. Il existe des petits containers, adaptés aux familles, qui permettent la collecte de ces déchets. Le container doit être ensuite acheminé à sa déchetterie communale. Certaines communes mettent en place une collecte devant chaque entrée tandis que d'autres regroupent les points de collecte par quartier. Dans tous les cas, mis à part les plantes de type indésirable/envahissante, qui sont incinérées, tous les déchets verts sont valorisés. Les communes les acheminent par la suite dans des centres spécialisés qui vont les transformer :

- Soit en compost, utilisé ensuite par les agriculteurs, les entreprises de la branche verte ou les privés.
- Soit en méthanisation, processus anaérobie permettant de produire du biogaz transformé par la suite en électricité ou en chaleur. Les résidus, issus de ce processus, seront utilisés comme engrais agricoles.

### Conclusion :

Aujourd'hui, il n'y a pas d'excuses pour ne pas recycler ces déchets verts, même si cela implique une organisation logistique plus ou moins complexe selon où l'on habite (stockage, transport, collecte, odeur, quantité). Et même si on prend soin de bien évacuer ses déchets verts, il est intéressant de se poser la question si ce que l'on pratique est le plus judicieux : au lieu de payer une évacuation et acheter du compost externe, il est peut-être possible de valoriser ses déchets in-situ. Parlez-en à votre jardinier !